

Les premiers égalent en nombre les bacheliers de lettres, mais ils sont presque tous tartares ou fils de tartares, et ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds. Le mandarin examinateur des bacheliers d'armes, donne ces degrés après un examen dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des candidats. Les bacheliers d'armes qui aspirent au grade de licencié, subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la métropole, deux mois après celui des lettrés, c'est-à-dire au commencement de la 10^e lune. Il y a trois assemblées, et c'est le vice-roi qui y préside. Dans la première, on fait tirer des flèches aux aspirants; dans la seconde, on éprouve leur adresse à monter à cheval et à courir dans une plaine voisine de la métropole : enfin, dans la troisième, on leur donne des sujets de composition sur quelques parties de l'art militaire. On affiche ensuite les noms de ceux qui ont le mieux réussi, de la même manière qu'il se pratique dans l'examen des licenciés des lettres. L'examen des docteurs d'armes se fait à la cour la même année que celui des docteurs des lettres, et ceux qui emportent ce dernier grade, ont droit à tous les emplois militaires qui répondent à ceux que les lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.